

Les normes sur l'ergonomie sont promulguées par les groupes de travail du Comité Européen de Normalisation (CEN TC122) préposé

Le Comité technique du CEN (Comité Européen de Normalisation) qui s'occupe d'Ergonomie a pour sigle CEN TC 122. A l'heure actuelle ce comité technique d'ergonomie a lancé 10 groupes de travail (WG)

CEN TC 122 Ergonomie – Groupes de travail (WGs)

1. ANTHROPOMETRIE
2. PRINCIPES GENERAUX
3. TEMPERATURES DE CONTACT
4. BIOMECANIQUE
5. TERMINAUX VIDEO
6. SIGNAUX / COMMANDES
7. COMMUNICATIONS
8. MOYENS DE PROTECTION
9. MACHINES MOBILES
10. MICROCLIMAT

Concevoir les systèmes et les machines de travail de manière ergonomique signifie améliorer la sécurité et l'efficacité du travail humain et promouvoir de meilleures conditions de vie et de travail.

Une bonne conception ergonomique a une influence positive sur les systèmes de travail et sur la fiabilité de l'opérateur qui travaille à l'intérieur de ce système.

Les principales normes UE relatives à l'ergonomie

NORMES	NUMEROS
Principes pour la conception ergonomique : interactions entre la conception des machines et les tâches du travail.	EN 614-2
Prescriptions anthropométriques : Sécurité des machines – Mesures du corps humain.	EN ISO 7250 EN 547(-1)(-2)-3
Prescriptions anthropométriques relatives à la conception des postes de travail sur les machines.	EN ISO 14738
Manutention manuelle de machines et d'éléments de machines (méthode NIOSH).	EN 1005-2
Limites des forces recommandées pour l'utilisation de machines.	EN 1005-3
Evaluation des postures et mouvements lors du travail en relation avec les machines.	EN 1005-4
Appréciation du risque relatif à la manutention répétitive à fréquence élevée.	pr EN 1005-5